

RAPPORT ANNUEL

2002



**Société des Acadiens et Acadiennes
du Nouveau-Brunswick**

CONTENU ET TABLE DES MATIÈRES

Rapport du président	page 2
Rapport du directeur général	page 4
États financiers simplifiés de la SAANB	page 6
Les régions	page 7
Rapports des comités	page 11
Retour sur l'année 2001-2002	pages 12-13
Rapport du président du Fonds de l'Avenir Inc.	page 14
États financiers simplifiés du Fonds de l'Avenir Inc	page 15
Campagne de l'Avenir (participants à la Campagne)	page 16
Parfum de francophonie	page 17
Retour sur la Journée internationale de la Francophonie	page 19
Conseil d'administration provincial et le personnel (bureau provincial et régions avec photos)	page 20
Communiqués 2001-2002	

Merci à nos bailleurs de fonds!

La SAANB a bénéficié de l'aide financière des agences et ministères suivants en 2001 - 2002 :

- ministère du Patrimoine canadien
entente Canada-communauté
- ministère du Développement des ressources humaines du Canada
- ministère de l'Enseignement supérieur et Travail
- ministère des Affaires intergouvernementales du N.-B.
entente PLO-Canada/Nouveau-Brunswick
- Programme de contestation judiciaire du Canada
- Santé Canada
- Citoyenneté et Immigration Canada
- Formation et développement de l'emploi

RAPPORT DU PRÉSIDENT



Jean-Guy Rioux
Président

C'est une année mouvementée que viennent de voir et de réaliser la SAANB et la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. En prévision de sa 29^e Assemblée générale provinciale, à l'aube de ses trente ans, notre organisme continue toujours de porter aux plus hautes instances les revendications acadiennes de la province afin d'atteindre l'épanouissement optimal de notre communauté. Au fil de cette lutte soutenue pour assurer notre développement, nous réalisons de grands gains, nous subissons des déceptions mais nous nourrissons aussi beaucoup d'espoirs.

Ainsi, le travail de mobilisation de l'ensemble de la communauté acadienne, jumelé aux efforts de la SAANB, s'est avéré très profitable au cours de la dernière année. Une année qui nous a amenés à approfondir certains des dossiers les plus pointus et les plus cruciaux pour la promotion des intérêts de la population acadienne de la province.

Droits linguistiques et mobilisation plurisectorielle

De nombreux dossiers mobilisent les diverses forces de la SAANB, dont la réussite repose souvent sur l'engagement de bénévoles qui veulent travailler pour le bien de la communauté. Voilà ce qui pousse notre organisme à essayer d'être à la hauteur de toutes les attentes et à prendre tous les moyens pour arriver à doter l'Acadie du Nouveau-Brunswick d'un avenir prometteur et prospère. Les diverses instances de la société civile, quand elles sont regroupées, témoignent avec

éloquence du besoin d'une voix concertée des forces vives au Nouveau-Brunswick francophone. Les dernières actions du Forum de concertation, présidé et géré par la SAANB, le démontrent à merveille. Le 15 août dernier à Caraquet, la majorité des membres du Forum signait un protocole de solidarité envoyant un message clair au gouvernement du Nouveau-Brunswick, soit que la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick demande au gouvernement du Nouveau-Brunswick de doter la province d'une nouvelle loi sur les droits linguistiques. Ce geste, jumelé à la démarche de l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (AJEFNB) et son Symposium sur l'égalité linguistique, allait paver la voie vers de nouveaux développements en matière de droits linguistiques. De plus, en allant chercher le pouls de la population, comme l'a fait le Forum en recueillant près de 20 000 signatures par le biais d'une pétition pour l'obtention d'une nouvelle loi sur les droits linguistiques, la communauté acadienne a prouvé qu'elle est capable de se mobiliser face à de grands enjeux.

Cause Charlebois

Au mois de décembre dernier, la SAANB, qui était intervenue dans le dossier, accueillait comme une grande victoire la décision de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick en faveur de l'homme d'affaires de Moncton, Mario Charlebois, qui contestait le caractère unilingue des arrêtés municipaux de cette ville. Au mois de janvier, nous avons accueilli avec joie la décision du gouvernement du Nouveau-Brunswick de ne pas contester la décision de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick prescrivant la traduction des arrêtés municipaux de la ville de Moncton. Une décision qui ouvrait la voie vers encore plus de possibilités au niveau de l'égalité des deux communautés linguistiques, comme en a fait foi l'engagement de la province à étendre cette décision à toutes les cités de la province, de même qu'aux municipalités abritant une minorité de langue officielle comptant pour au moins 20% de la population. La décision de la Cour d'appel entourant le respect de nos droits linguistiques est allée exactement dans le sens de ce qu'exprime la Charte canadienne des droits et libertés, et la décision de la province veut conforme aux suggestions émises dans le code des droits linguistiques de l'AJEFNB présenté au Symposium sur les droits linguistiques, au mois de mars 2001.

Journées de réflexion sur l'aménagement du français

Les 15 et 16 mars 2002, la SAANB organisait une fin de semaine de réflexion sur l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick. Une première en son genre, l'événement offert en collaboration avec le Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA) de l'Université de Moncton se voulait un forum de discussion où des intervenants de plusieurs secteurs ont pu amener leur point de vue pour voir à l'élaboration d'un plan d'aménagement linguistique dans la province. À cet effet, des représentants des trois partis présents à l'Assemblée législative ont été amenés à se prononcer au sujet du rôle du gouvernement dans un tel projet d'aménagement. Les discussions y ont été franches et fertiles et l'idée d'un commissariat aux langues officielles a semblé rallier sa part d'intervenants présents sur les lieux. Il reste

à souhaiter que les échos de ces réflexions auront su tracer des balises à l'aide desquelles le Nouveau-Brunswick pourra se guider pour offrir à notre communauté de nouvelles perspectives en ce qui a trait à l'égalité des deux langues officielles. Le tout pour se conformer aux changements constitutionnels qui ont pris place au pays au cours des dernières années.

Santé

Le domaine de la santé en est un de toute première importance pour la SAANB. Notre implication dans ce secteur, surtout au cours des trois dernières années, en témoigne avec éloquence, si bien que notre organisme s'avère maintenant un acteur de premier plan dans ce dossier. Depuis plus de trois ans, nous avons identifié la santé comme thème prioritaire, et pour cause. Les soins de santé en français demeurent un domaine de préoccupation de premier ordre pour la communauté acadienne ainsi que pour toutes les minorités linguistiques au Canada. Ainsi, la langue, loin d'être un aspect neutre, se veut un facteur tout à fait primordial dans la livraison des soins de santé, et même dans l'organisation d'un système de soins de santé.

Suivant cet ordre d'idée, la SAANB s'est engagée dans une stratégie politique pour s'assurer que la santé soit mise à l'avant scène de nos préoccupations et qu'un système de soins de santé soit développé par et pour les francophones. Pour ce faire, le comité provincial de la santé, secondé par la Table de concertation Acadie en santé, s'est montré des plus actifs au cours des douze derniers mois. La SAANB a présenté des mémoires soutenant ces thèses devant comités et commissions et a participé au Forum national sur la santé, offert par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). Le Comité santé a reçu le financement nécessaire à l'élaboration d'une recherche sur l'état de santé de la population francophone de la province et le fonctionnement du système de soins de santé. Les résultats de cette recherche, qui représentent également une mise à jour de l'étude effectuée par le docteur Jean-Bernard Robichaud au milieu des années 80, seront dévoilés lors d'un colloque provincial qui aura lieu à l'automne 2002.

Scènes régionale et nationale, radiodiffusion et autres perspectives

En plus de participer aux instances de la Société nationale de l'Acadie (SNA), notre organisme s'implique aux niveaux national et inter-provincial. La présence de la SAANB au sein du groupe de travail Canada-communauté de Patrimoine canadien, de Santé Canada et de l'Entente Acadie-Québec en fait foi, tout comme l'action de la SAANB au sein de la FCFA. Partenaire avec la SNA, la SAANB lui a accordé son appui quand est venu le temps de demander des excuses officielles à la couronne britannique. À titre de président de la SAANB, j'ai eu moi-même à me prononcer très souvent sur la question, pour me rendre compte qu'il s'agit d'un sujet autant controversé qu'émotif pour la collectivité acadienne dans son ensemble.

Parmi les événements d'importance pour la SAANB et la communauté acadienne, n'oublions pas les fêtes de 2004,

marquant le 400e anniversaire de la fondation de l'Acadie. La SAANB, impliquée dans ce dossier, s'attend certes à de grands moments de festivité mais aussi à des événements et s'attend à ce que ces célébrations mènent vers une prise de conscience collective sur l'avenir de notre communauté et les options qui s'offrent à nous pour assurer notre pérennité.

Bien d'autres dossiers ont animé les forces de la SAANB. L'absence du signal de la Chaîne culturelle de Radio-Canada dans plusieurs régions francophones de la province nous a poussés à agir auprès de la société d'État, si bien que prochainement, c'est dans l'ensemble de la province du Nouveau-Brunswick que la population acadienne pourra capter les ondes de cette station radiophonique. Toujours au chapitre du respect de la réalité acadienne de la province, la SAANB n'a toujours pas accepté le traitement réservé au drapeau acadien lors des festivités du 15 août 2001 à Fredericton par des manifestants anti-francophones. Encore moins acceptable est l'attitude des autorités politiques et policières qui, malgré de multiples interventions de notre part, ne voient toujours pas matière à sévir. L'action de la SAANB, tant provinciale que régionale, a toutefois fait en sorte que la Ville de Fredericton s'impliquera activement dans l'organisation de cette journée de notre Fête nationale en 2002.

Accueil et intégration des nouveaux arrivants francophones, recrutement et réorganisation de la SAANB

Suite à l'Assemblée générale annuelle (AGP) 2001, tenue à Bathurst, la SAANB a mis sur pied un comité chargé de se pencher sur la question de l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants francophones au Nouveau-Brunswick. Parmi les objectifs du comité, notons la volonté de consultation de la population concernée par le biais d'une recherche et d'une journée de réflexion pour arriver à mettre au point un modèle de stratégie et des pistes d'intervention pour une meilleure insertion de nos nouveaux concitoyens francophones dans la mosaïque acadienne néo-brunswickoise. Toujours des suites de l'AGP, nous avons mis sur pied un comité qui sera chargé de mettre de l'avant une campagne de recrutement. Conscients que la raison d'être de la SAANB repose sur ses membres, il s'avère primordial de savoir construire des ponts entre les structures de notre organisme, pour un renouvellement de nos forces vives, une plus forte dynamique et une meilleure synergie. C'est dans cette optique également que la SAANB a procédé à une révision de son fonctionnement en région. L'exercice a pour but de consolider la présence de la SAANB en région et le développement d'une meilleure synergie entre le régional et le provincial.

Une autre année bien remplie pour la SAANB. Douze (12) autres mois où l'Acadie du Nouveau-Brunswick, grâce à une suite d'événements pour le moins encourageants, a vu son avenir se dessiner de façon réjouissante et prometteuse. Merci à nos bénévoles! Félicitations à nos collaborateurs de tous les secteurs! Nos salutations à tous! En route vers de nouveaux développements. Cap sur les trente ans et l'accroissement de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick!

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Daniel Thériault
Directeur général

Vers une plus grande mobilisation

La dernière année financière a permis de relever certains défis qui démontrent que la SAANB, en tant qu'organisme de développement sociétal, peut effectuer les démarches nécessaires pour mener des actions efficaces qui débouchent sur une plus grande mobilisation. Un petit tour d'horizon permettra de constater ce fait. Je vous invite donc à effectuer avec moi ce retour dans le temps du début à la fin d'une année bien remplie.

Avril à juin 2001

La période d'avril à juin 2001 est à la fois une période de rapports et de planification en fonction de l'Assemblée générale provinciale, même si cette dernière n'a lieu qu'à la fin septembre. Les dossiers doivent être bien avancés avant la période estivale. Notons aussi, durant cette période, la mise en place de la Table Acadie en santé et le début du processus de consultations sur les célébrations de la fondation de l'Acadie en 2004, dont le rapport a été reçu au conseil d'administration de novembre 2001.

Au cours de l'année, le dossier de la santé prenait de l'importance, notamment dans sa dimension linguistique. Une

recherche sur la santé des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick est en cours. La SAANB et certaines sections locales ont été présentes aux consultations du comité du Premier ministre en matière de santé. Nous sommes intervenus pour déplorer la sortie de concours de postes de direction unilingues anglais à Fredericton. Nous sommes également intervenus pour nous assurer que le gouvernement provincial augmente le nombre de places de formation en médecine pour les francophones dans le programme Acadie-Sherbrooke. La SAANB a aussi participé aux audiences sur le renouvellement du système de santé du Nouveau-Brunswick, en intervenant à trois reprises et en y présentant un mémoire écrit.

Le 15 mai, la SAANB a présenté un mémoire au Comité consultatif sur l'avenir de l'Université de Moncton, intitulé Une Université pour une Acadie moderne.

Juillet à septembre 2001

Débutant par la période des vacances, la SAANB maintient tout de même ses opérations en assurant une permanence au bureau et en poursuivant le travail administratif grâce, entre autres, à des projets d'emplois étudiants. Plusieurs sections locales ont organisé les Fêtes du 15 août dans leur région respective. La SAANB a appuyé le Forum de concertation des organismes acadiens dans l'organisation de la signature du Protocole de solidarité pour une nouvelle loi sur les droits linguistiques, le 15 août, à Caraquet. Cet événement a été largement couvert par les médias et a relancé le dossier du renouvellement de la Loi sur les langues officielles au Nouveau-Brunswick.

À la rentrée, au début août, nous avons finalisé le rapport annuel et le programme de l'Assemblée générale provinciale 2001. Le mois de septembre a essentiellement servi à mettre la dernière main aux préparatifs de nos assises annuelles qui ont eu lieu à Bathurst, les 21, 22 et 23 septembre. Sous le thème Vers une Acadie renouvelée, on y a pris le temps de faire le point sur les dossiers d'actualité et aborder de nouveaux enjeux, tels l'immigration et l'économie des régions acadiennes. Les capacités de mobilisation de la SAANB ont été discutées. L'actualité de l'année, qui s'est terminée en avril, a démontré une démobilisation somme toute relative.

Octobre à décembre 2001

C'est durant la période du début octobre à la fin décembre 2001 que les enjeux linguistiques ont pris de l'avant sur la scène politique néo-brunswickoise. La SAANB, comme il se doit, a participé à l'émergence de ce nouveau contexte propice à des changements législatifs. Que ce soit l'absence de bilinguisme dans l'annonce de postes à combler dans la fonction publique à Fredericton, la méconnaissance du français de certains membres du Cabinet ou l'absence de formation en français pour la prévention du suicide, la SAANB a réagi à l'actualité linguistique.

La réunion du 18 octobre de la Table Acadie en santé a

permis de faire le point sur la recherche en santé débutée en septembre, de poursuivre la discussion sur la mission, les orientations et la composition de la Table et de consulter les membres sur les positions de la SAANB dans le domaine de la santé qui ont été transmises au Comité sénatorial sur la santé à Fredericton, le 8 novembre 2001.

Administration

Un plan de réorganisation interne (personnel en région) a été accepté au Conseil d'administration provincial des 3 et 4 novembre 2001. Ce plan a été mis en application. Tout le personnel régulier de la SAANB travaille dorénavant dans le cadre d'ententes contractuelles. À la place de six postes à mi-temps, quatre postes à temps complet en région ont été ouverts et comblés. Un nouveau responsable des communications est en poste après un intérim de septembre à décembre 2001.

Le nouveau mode de fonctionnement pour l'année 2001-2002 maintient l'autonomie des sections locales prévue par les statuts et règlements, tout en laissant l'administration au provincial. Des consultations sont prévues lors de l'élaboration des budgets régionaux et l'administration du personnel en région se fera en tenant compte du travail des sections en consultation avec les responsables. Ce mode de fonctionnement tient compte des objectifs suivants :

- Développer une plus grande synergie entre les régions et le provincial;
- Consolider le fonctionnement en région;
- Assurer une plus grande présence de la SAANB en région;
- Renforcer l'esprit et le travail d'équipe;
- Assurer une meilleure coordination du fonctionnement en région;
- Simplifier le processus administratif.

Une responsable permanente de la coordination du développement en région et de la stratégie de recrutement a été nommée à mi-temps en complément d'un mi-temps pour la région Sud-Ouest. La coordonnatrice du développement en région travaille à élaborer une stratégie de recrutement qui sera mise en œuvre en 2002-2003. Le CAP a décidé de ne pas y intégrer une campagne de financement, étant donné le manque de ressources à y consacrer.

Sur le front linguistique

De plus, en décembre 2001, la SAANB a soulevé des réserves concernant les nouvelles régies de la santé, puisque la nouvelle loi aurait des lacunes par rapport à la Loi sur les langues officielles et aux principes de l'égalité des deux communautés linguistiques. Le 18 décembre, le jugement de la Cour d'appel sur l'Affaire Charlebois a

démontré avec beaucoup d'acquittement le besoin d'un nouveau code linguistique au Nouveau-Brunswick. La SAANB était l'un des intervenants dans cette cause.

À la suite du CAP de novembre et d'une formation sur le nouveau cadre de gestion, nous avons préparé notre demande à l'Entente Canada communauté selon les nouvelles directives pour une présentation le 15 décembre.

Le Comité sur l'enseignement de l'histoire acadienne a remis son rapport. Une rencontre est en préparation avec le ministre de l'Éducation à cet égard. Le rapport sur l'absence de dualité au niveau de l'enseignement postsecondaire a été remis en janvier 2002. Il démontre qu'en temps et lieu il faudra effectuer des revendications sur ce plan.

En résumé, le semestre d'automne a été une période d'avancement tant pour les dossiers internes qu'externes. Comme à chaque année, les bureaux de la SAANB ont été fermés du 21 décembre au 2 janvier pour permettre aux employés de récupérer le temps supplémentaire.

De janvier à mars 2002 :

au dernier semestre des résultats qui permettent d'être optimiste

Durant le dernier semestre de l'année financière, plusieurs événements d'envergure ont eu lieu. Les Journées de réflexion sur l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick, organisées en collaboration avec le CRLA de notre université acadienne, ont permis d'identifier des pistes de travail, entre autres, sur le sujet et le besoin d'une commission permanente sur la question. Un comité de travail conjoint sera mis sur pied sous peu. Le 20 mars, à Fredericton, avaient lieu les célébrations de la Journée de la Francophonie et la remise d'une pétition de près de 18 000 noms pour l'adoption d'une nouvelle loi sur les langues officielles au Nouveau-Brunswick. Les efforts du milieu associatif ont développé une mobilisation peu connue au cours des dernières années, ce qui nous a permis de terminer l'année sur une note optimiste. Merci à toute l'équipe!

Comme vous pouvez le constater, la SAANB a fait preuve d'un dynamisme certain au cours de l'année 2001-2002. Elle a démontré que notre société peut entreprendre des actions et mener des changements organisationnels qui contribuent à l'avancement des intérêts de la communauté acadienne de façon significative. Nous nous préparons à mener une campagne de recrutement pour rétablir un lien régulier avec les membres à la base. La réalisation de cette campagne nous donnera une bonne indication de notre efficacité organisationnelle et de l'adéquation de nos structures à la réalité actuelle. À la veille d'un 30e anniversaire, voilà de quoi alimenter la réflexion sur le renouvellement de notre organisme de développement sociétal.

Le directeur général,
Daniel Thériault

LA SOCIÉTÉ DES ACADIENS ET ACADIENNES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET DU SURPLUS

(Fonds de fonctionnement général)

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

	BUDGET 2002	RÉEL 2002	RÉEL 2001
REVENUS			
Subvention fédérale - Ministère du Patrimoine canadien	480 000 \$	480 000 \$	500 000 \$
Intérêts	2 000	9	3 981
Revenus divers	42 867	101 975	54 740
Administration de projets	15 008	15 641	12 675
Projets	339 074	321 831	173 728
	878 949	919 456	745 124
DÉPENSES			
FRAIS GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT			
Frais d'administration	167 231	186 229	144 469
Coordination	117 994	121 590	119 304
Représentation	59 733	60 700	70 944
Communication et recherche	58 698	50 851	63 842
Développement régional et provincial	184 947	178 713	177 341
	588 603	598 083	575 900
PROJETS			
Promotion de l'affichage	86 803	74 534	31 061
Fête 2004	18 067	19 575	7 213
Placement Carrière-Été	4 066	4 066	7 027
Intégration et accueil des minorités multiculturelles	19 027	4 979	-
Projet étudiant	2 643	2 641	2 916
Soins de santé en français au Nouveau-Brunswick	68 493	68 493	22 371
Forum de concertation des organismes acadiens	139 975	147 543	101 644
É-Toile	-	-	1 496
	339 074	321 831	173 728
	927 677	919 914	749 628
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)	(48 728) \$		(458)
(4 504)			
SURPLUS AU DÉBUT DE L'EXERCICE		58 180	62 684
SURPLUS À LA FIN DE L'EXERCICE		57 722 \$	58 180 \$

Veuillez prendre note que le rapport financier intégral est disponible sur demande.

La Firme Evancic Perreault Robertson a procédé à la vérification des États financiers 2001-2002 de la SAANB.

RÉGION NORD

Section Pointe-aux-Pères *Adrienne Deveau, présidente*

Hôtesse de l'Assemblée générale provinciale (AGP) édition 2001, la section locale Pointe-aux-Pères s'est montrée active à plusieurs égards cette année dans les dossiers linguistiques et a bien su s'impliquer dans la tenue de cet événement d'importance. Dans cette section, on s'efforce à mettre en valeur l'offre active de services en français, de même que l'affichage. À cet égard, le conseil de section a participé vivement à la distribution de la pétition du Forum de concertation demandant une nouvelle loi sur les droits linguistiques au gouvernement du Nouveau-Brunswick en plus de faire pression sur les commerçants de la région pour accorder plus de place au français. Toujours dans le domaine des droits linguistiques, les membres du con-

seil de section Pointe-aux-Pères ont offert une participation notable à la fin de semaine de réflexion sur l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick, tenue à l'institut de Memramcook, en mars 2002. À la remise des diplômes de l'École secondaire Népisiguit, le conseil de section a présenté une bourse de 250\$ à une élève qui entamera cet automne des études dans un établissement d'études secondaires. Du côté du programme de francisation, la section a travaillé à étendre le programme Parfum de francophonie à toute la région Nord, en plus de sensibiliser des commerces de la région aux bienfaits de l'affichage en français.

Section Monseigneur Théophile-Allard (SMTA) *Roger Cormier, président*

C'est au mois de janvier 2002 que la section Mgr Théophile-Allard s'est réactivée pour desservir la région de Caraquet et des environs. Aussitôt, le conseil de section s'est mis à l'oeuvre, y allant de la mise sur pied d'un site Web. Au mois d'avril, quelque 697 internautes avaient déjà visité le site. Parmi les autres activités de la SMTA, notons l'organisation d'un projet visant à consulter tous les intervenants municipaux de

la Péninsule acadienne par le biais d'un sondage portant sur la fusion de toutes les municipalités et districts de services locaux (DSL) de la Péninsule sous la forme d'une même entité régionale. Le projet Beausoleil, parrainé par la SMTA, a suscité un vif intérêt parmi la population et les 271 élus et administrateurs locaux concernés.

Section François-de-Bellefeuille *Ronald McIntosh, président*

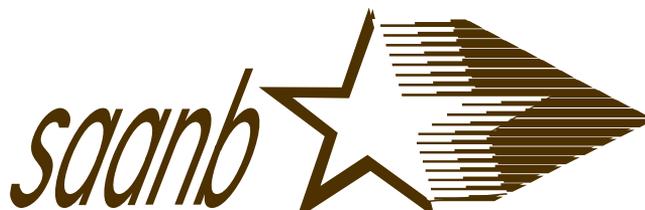
En plus de participer aux activités de l'Alliance SAANB-Péninsule acadienne, la section François-de-Bellefeuille a, encore cette année, été impliquée dans le comité tripartite chargé d'organiser les célébrations du 15 août dans la municipalité de Tracadie-Sheila. C'est avec des représentants de ce conseil municipal et des gens de la Société culturelle des

Tracadilles que la section s'affaire à fêter notre fête nationale dans cette région. Toujours dans le domaine des comités, la section, cette année, a encore une fois assuré la présence de la SAANB au sein du Comité de sauvegarde de l'Hôpital de Tracadie.

Conseil de section Cap d'Espérance *Yves Blanchard, président*

En plus de prendre part aux activités du regroupement régional qu'est l'Alliance-SAANB Péninsule acadienne, le conseil a réalisé une campagne promotionnelle visant à publiciser les activités entourant la Fête nationale des Acadiens et Acadiennes dans les localités de Lamèque, Le Goulet et Shippagan. Grâce l'appui financier d'une vingtaine de commanditaires de la région, le conseil de

section Cap d'Espérance a pu produire des dépliants et des affiches, diffuser des messages sur les ondes de la radio CKRO-MF, faire paraître une annonce dans l'Acadie Nouvelle et annoncer les activités sur le site Web de la SAANB. De plus, le conseil a continué la mise à jour de sa liste de membres.



Société des Acadiens et Acadiennes
du Nouveau-Brunswick

Pour nous joindre :

SAANB
702, rue Principale, bureau 204
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1

Téléphone : (506) 783-4205
Télécopieur : (506) 783-0629
Courriel : saanb@nbnet.nb.ca
Site Web : www.saanb.org

RÉGION ACADIE - BEAUSÉJOUR

Section Monseigneur Marcel-François-Richard (SMFR) *Rita Chavarie, présidente*

Une autre section locale de la SAANB qui s'est relevée avec vigueur et enthousiasme. Les visées de la SMFR étaient de réviser la liste de membres, tout en veillant au recrutement de nouveaux adhérents à la SAANB. La section a également projeté de faire la promotion de la SAANB en tentant de joindre la portion jeunesse de la population. Pour ce faire, la section y est allée d'une soirée de poésie, d'où est issu un partenariat avec la société culturelle Kent Nord et le Club Richelieu ainsi que la publica-

tion d'un recueil de textes poétiques. Également à l'agenda de la SMFR, une participation importante au projet Génie Arts de l'École Monseigneur Marcel-François-Richard de Saint-Louis-de-Kent. Toujours dans le but d'assurer une plus grande visibilité pour la SAANB auprès de la jeunesse régionale, le conseil de section a rencontré les élèves du secondaire afin de leur faire connaître l'action de la SAANB de même que celles du comité de francisation Acadie-Beauséjour.

Section Émilie-LeBlanc *Robert Thibault, président*

La section Émilie-LeBlanc s'est montrée très active dans la dernière année au sein de la communauté monctonienne, participant entre autres aux travaux concernant les orientations futures de l'Université de Moncton, au dossier de la construction d'une école secondaire francophone à Moncton, en plus de s'impliquer dans le débat entourant la demande d'excuses officielles à la Couronne britannique en raison des torts et préjudices causés au peuple acadien lors de la déportation de 1755. Ce dossier a été l'objet de la formation d'un sous-comité qui, en collaboration avec d'autres organismes, s'est mis à l'organisation d'un forum public portant sur la question suite au rejet du projet de loi M-241 par la Chambre des communes.

Du côté de l'affichage et des services en français, la section a porté plainte au Commissariat aux langues officielles en raison du service unilingue anglais offert à l'aéroport de Moncton. Pour ce qui est du parc de loisirs qu'on prévoit construire à Moncton, le Conseil de section Émilie-LeBlanc, accompagné de madame Muriel Kent Roy, a fait pression auprès des conseillers municipaux et du maire de la ville de Moncton afin que ceux-ci examinent bien certains facteurs dans le choix du nom qu'ils attribueront à cette entité qui sera située sur les anciens ateliers du CN.

Les nouveaux formulaires bilingues d'Énergie Nouveau-Brunswick sont disponibles dans toute la province grâce au travail de la section Émilie-LeBlanc. Le conseil avait déposé une plainte au sujet de la distribution de formulaires unilingues anglophones par un sous-traitant de la région. Notons que cette action a attiré l'intérêt de la commissaire aux langues officielles du Canada et de l'équipe éditoriale de l'Acadie Nouvelle. La section est également intervenue auprès de la direction générale de la ville de Moncton afin qu'on francise le nom : War veterans, attribué à une rue de la ville. Intervention à laquelle on a répondu que la Ville de Moncton travaille à bilinguiser l'affichage dans les parcs municipaux. Pour conclure, notons la participation du conseil de section Émilie-LeBlanc au Comité de Francisation Acadie-Beauséjour qui a procédé, par le biais d'une conférence de presse, au dévoilement des résultats de l'enquête effectuée par monsieur James Ouellet au sujet de l'affichage et des services en français offerts par les entreprises de la région de Moncton. Le tout a su attirer l'attention des médias mais aussi de nombreux intervenants du milieu.

Section Dieppe-Memramcook *Martin Aubin, président*

Voilà depuis 1999 qu'il a été voté et décidé que la section locale Petitcodiac se scinderait en deux sections, l'une portant le nom de Émilie-LeBlanc et desservant la région de Moncton, l'autre étant nommée Dieppe-Memramcook et abritant les localités du même nom. En 2002, après une période de réorganisation, voilà que les activités reprenaient de plus belle, les objectifs initiaux étant de mettre à jour la liste de membres, dont la dernière révision remontait au début des années 90. Au niveau de l'avancement des droits linguistiques, des membres de ce conseil de section ont participé activement au Comité Francisation Acadie-Beauséjour, en plus de recueillir une quantité importante de signatures pour la pétition du Forum de con-

certation en faveur d'une nouvelle loi sur les droits linguistiques au Nouveau-Brunswick.

Suite aux inquiétudes exprimées face à Loi sur les régies régionales de santé, la section Dieppe-Memramcook a pris une part active dans la création du Comité SOS Dumont. Le tout s'est situé dans la foulée des préoccupations exprimées par la population acadienne en fonction des risques pour la survie de l'Hôpital francophone provincial Georges.-L.-Dumont. Également, la section a travaillé avec vigueur à la sensibilisation et à la mobilisation de la population concernée en organisant la première réunion publique du Comité SOS Dumont le 21 mars 2001.

ALLIANCE-SAANB PÉNINSULE ACADIENNE

Paulette Saulnier-Rioux, présidente

Le regroupement régional que constitue l'Alliance SAANB-Péninsule acadienne a participé notamment à des activités de réflexion sur des sujets d'intérêt régional, comme le tourisme, en plus de réfléchir à son propre fonctionnement et ainsi identifier les meilleures orientations servant à guider le travail de la SAANB dans la Péninsule acadienne. L'Alliance s'est également impliquée dans le dossier des pêches en établissant correspondance avec le ministre fédéral des Pêches,

Herb Dhaliwal, en plus de présenter un mémoire à son ministère en ce qui a trait à la révision de la politique des pêches dans les provinces de l'Atlantique. Après une demi-journée de réflexion, les membres de toutes les sections locales de la Péninsule acadienne ont convenu d'unir leurs forces autour de l'Alliance SAANB-Péninsule acadienne dans le but de mobiliser toutes les instances vers des objectifs communs.

RÉGION SUD-OUEST

Conseil Sieur Samuel-de-Champlain *Théo Gagnon, président*

Le conseil de section Sieur Samuel-de-Champlain s'est montré actif dans la promotion du fait de pouvoir vivre sa réalité francophone dans un milieu minoritaire. À cet effet, la section s'est appliquée à la production d'un dépliant d'information ayant pour but d'amener les francophones du grand Saint-Jean à faire usage de la langue française et à s'afficher en français. À ce titre, le conseil vise à mettre en valeur les individus et les commerces qui offrent un service en français et à informer la population acadienne de la région au sujet des droits lin-

guistiques conférés aux habitants des deux communautés linguistiques de la province en plus de l'inciter à s'en prévaloir. Au niveau du travail effectué pour le développement des droits linguistiques, notons le travail du Conseil Sieur Samuel-de-Champlain, qui a recueilli une centaine de signatures pour la pétition demandant une nouvelle loi en la matière, en plus de la participation de plusieurs membres de cette section locale aux journées de réflexion sur l'aménagement du français.

Société Pierre-Amand-Landry *Jean-Guy Violette, président*

La Société Pierre-Amand-Landry a cette année travaillé à la mise à jour de son bottin des services en français à Fredericton. L'exercice a pour but non seulement d'identifier les commerces offrant des services en français mais de valoriser publiquement cette attitude commerciale. Suite aux événements malheureux s'étant déroulés le 15 août 2001 à Fredericton, le conseil, en collaboration avec le bureau provincial de la SAANB, a entrepris des démarches auprès des autorités municipales de Fredericton pour que de tels événements ne se reproduisent plus. L'exercice a réussi à doter le comité des fêtes du 15 août 2002 de l'implication du conseil municipal de la capitale provinciale. De plus, le président de la section, Jean-Guy Violette, accompagné du conseiller Thierry Arseneau, participent régulièrement au déjeuner du maire. L'activité, organisée

par la Ville et la Chambre de commerce de Fredericton, a pour but de tisser des liens encore plus serrés avec les édiles municipaux. Pour ce qui est du travail des bénévoles, le conseil a renoué avec la tradition visant à reconnaître la contribution d'un bénévole dans le développement de la communauté acadienne de la capitale. Les membres de la Société Pierre-Amand-Landry ont participé activement aux activités ayant trait à la question des langues officielles, en distribuant la pétition demandant une nouvelle loi sur les droits linguistiques, en plus d'avoir participé aux activités organisées à Fredericton dans le cadre de la Journée internationale de la Francophonie et des journées de réflexion sur l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick.

RÉGION ALNWICK-MIRAMICHI

Section Richard-Denys-de-la-Miramichi *Roger Martin, président*

Cette année, par l'entremise du programme Parfum de francophonie, la section Richard-Denys-de-la-Miramichi a piloté plusieurs dossiers dans le but d'augmenter la fierté française dans l'ensemble de la Miramichi. Parmi ces dossiers, la section a travaillé à la mise à jour de l'annuaire des services en français de la région pour ensuite en publier 6000 copies et les distribuer dans chaque famille francophone du Northumberland. Le conseil a également travaillé à l'élaboration du programme Placement carrière pour les jeunes du secondaire. En plus d'offrir à ces élèves la présentation de conférenciers les entretenant de l'importance de la langue

française en milieu de travail, on a offert à ces jeunes la possibilité d'être placé dans un environnement de travail conforme à leur plan de carrière.

Du côté des soins de santé en français, le comité Coalition santé a continué ses démarches en vue de s'assurer d'une amélioration des soins de santé en français livrés par la corporation hospitalière de l'endroit. Le tout s'est fait en collaboration avec les municipalités de Néguaq, Rogersville et la paroisse de Baie-Sainte-Anne.

RÉGION NORD-OUEST

Société de la Grande-Rivière *Bruno Cormier, président*

La Société de la Grande-Rivière s'est principalement occupée, cette année, du dossier du Centre d'interprétation de l'Acadie des terres et des forêts. La section a donc participé à la création du comité du centre, en plus de rencontrer plusieurs intervenants pour les sensibiliser à l'importance régionale de ce projet. A ainsi été obtenu, l'appui du conseil municipal de la ville de Saint-

Léonard ainsi qu'une entente qui lie le comité et la municipalité pour la construction et l'exploitation du site. Pour ce qui est de la campagne Parfum de francophonie, la section a procédé à l'achat de six panneaux routiers, panneaux qu'on tentera d'amener les municipalités de la région à héberger.

Société Louis-Napoléon Dugal *Bertin Lang, président*

À la Société Louis-Napoléon-Dugal, on s'efforce de faire respecter la langue française en plus d'animer la fibre acadienne de la région. La francisation du matériel informatif offert seulement en anglais par un groupe anti-tabagisme aux étudiants de l'école A.-M.-Sormany, la présentation d'un mémoire au groupe de travail sur les orientations futures de l'Université de Moncton et les pressions exercées auprès de la société Radio-Canada pour l'obtention du signal de la chaîne culturelle dans la région du Madawaska ont mobilisé les instances de ce conseil de section. Parmi les mil-

liers de signatures recueillies pour le compte du Forum de concertation en vue de l'obtention d'une nouvelle loi sur les droits linguistiques, une bonne partie venait du Nord-Ouest et de la région couverte par la Société Louis-Napoléon-Dugal. Pour conclure, notons que les célébrations du 15 août, organisées en collaboration avec divers intervenants de la ville d'Edmundston, se sont plutôt bien déroulées, les membres du conseil ayant pu compter sur la générosité de nombreux bénévoles et donateurs.



Affiches et pochettes de présentation vantant les mérites des services en français. Adressés à la population étudiante, ces articles ont été distribués dans les écoles publiques du Nouveau-Brunswick.

RAPPORTS DES COMITÉS

Comité de travail sur l'enseignement postsecondaire

Le comité de travail sur l'enseignement postsecondaire, à l'aide d'une étude, a pu relever des disparités entre les programmes offerts en français et ceux offerts en anglais au sein du système d'enseignement postsecondaire, maintenant sous la responsabilité du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi. La SAANB a fait faire un avis juridique préliminaire sur la dualité au niveau de l'enseignement postsecondaire au Nouveau-Brunswick. Le Comité étudiera le rapport et fera des recommandations à la SAANB.

Le comité est formé de Cécile Nadeau, Bruno Cormier, Simone LeBlanc-Rainville, Jean-Guy Rioux et Daniel Thériault

Comité provincial sur la santé

Le Comité-santé a exécuté les volontés de l'Assemblée générale provinciale de la SAANB en mettant sur pied la Table de concertation Acadie en santé, une commission regroupant divers intervenants du milieu de la santé. Le comité a dirigé l'action de la SAANB dans la présentation de mémoires, la participation à des activités nationales sur le dossier santé et la formation de partenariats. Parmi les rencontres publiques auxquelles le comité a participé, notons les audiences publiques du Comité consultatif sur les soins de santé, le Forum national sur les soins de santé en français et les audiences du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie dans le cadre de son étude sur le système de soins de santé au Canada. Une subvention pour effectuer une recherche sur l'état de santé de la population acadienne a été obtenue. Les résultats de l'étude, dont les thématiques tournent également autour de la structure et du fonctionnement du système de soins de santé actuel, devraient être dévoilés à l'automne 2002. Au début de l'année 2002, le comité a rencontré le ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick pour l'informer au sujet la recherche prévue, en plus de le mettre au courant des positions de la SAANB en matière de santé, du travail du comité depuis les deux dernières années et des actions de la Table Acadie en santé.

Sont membres du comité, Roger Martin, Jean-Guy Rioux, Barbara Losier et Daniel Thériault. Ronald Brun en assure la présidence alors que Léandre Desjardins agit en tant que directeur de la recherche.

Comité sur l'enseignement de l'histoire acadienne

Après un bon travail de réflexion, le Comité sur l'enseignement de l'histoire acadienne s'est affairé à la rédaction d'un rapport, qui a été rendu disponible au début de l'année 2002. Depuis, le comité a poursuivi les démarches pour remettre le document au ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick pour proposer à ce ministère de nouveaux cours d'histoire à offrir dans le réseau des écoles publiques.

Les membres du comité sont Marcel Garvie, Léon Thériault, Bruno Cormier, Isabelle Maillet et Nicole Lang. Daniel Thériault y est présent en tant que personne ressource.

Comité sur l'accueil et l'intégration

Compte tenu de l'urgent besoin du renouvellement de la population acadienne par l'immigration et le peu d'action gouvernementale en la matière, la SAANB a procédé à la mise sur pied d'un comité chargé de voir à l'accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants francophones au sein de la communauté acadienne. C'est en association avec le Conseil des minorités multiculturelles francophones du Nouveau-Brunswick (CMMFNB) qu'est issu ce comité qui s'est fixé comme mandat d'effectuer une étude et une consultation provinciale sur la question, pour ensuite préparer un modèle de stratégie et des pistes d'intervention, de développement et d'insertion à la communauté.

Siègent à ce comité, Jean-Guy Rioux, Koffi Konan, Nasser Baccouche, Phylomène Zangie, Catalina Ferrer et Daniel Thériault.

Comité de la Campagne de recrutement 2002-2003

Ce comité, dont le but est d'augmenter de façon appréciable le nombre de membres de la SAANB, s'est rencontré à quelques reprises. Les objectifs de la Campagne étant de se rapprocher de la jeunesse et de valoriser le travail en région, des stratégies de consultation et de promotion sont à prévoir. La Campagne sera lancée le 15 août pour se terminer le 15 novembre 2002. Pour l'occasion, on prévoit de nouvelles cartes de membre ainsi que la production de nouveaux produits promotionnels et de nouveaux avantages à devenir membre.

Sont actifs au sein de ce comité, Théo Gagnon (président), Jean-Guy Rioux, Thérèse McLaughlin (coordonnatrice de la Campagne), Jean-Mari Pitre, Denise Rousselle et Daniel Thériault.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2001 - 2002



Monsieur André Gibbs expose son point de vue sur l'économie des régions à l'AGP 2001.



Une reconnaissance toute spéciale à madame Malvina Jean pour sa contribution soutenue à la Campagne de l'Avenir de la SAANB.



On salue la contribution de Luc Desjardins à l'AGP 2001.



Madame Annette Boudreau livre son discours lors de l'ouverture des journées de réflexion sur l'aménagement du français.



La SAANB souhaitant la bienvenue en terre acadienne au nouveau consul général de France, monsieur Jacques Gascuel.



25 ans de Francophonie; 25 ans de diversité



Le Comité provincial de la santé fait part de ses doléances au ministère de la Santé et du Mieux-être.



Le 25 mars, la SAANB livrait les détails de sa poursuite adressée au gouvernement du Nouveau-Brunswick en raison de la Loi 17 sur les régies régionales de la Santé.



Le professeur Rodrigue Landry était l'invité de la section Pointe-aux-Pères lors de son AGA et dans le cadre de la Campagne Parfum de francophonie.



Madame Dyane Adam, commissaire aux langues officielles, a répondu à notre invitation de participer à l'AGP 2001 de la SAANB.



On salue le départ de madame Eva Turcotte, conseillère au Fonds de l'Avenir de la SAANB Inc.

PRÉSIDENT DU FONDS DE L'AVENIR DE LA SAANB INC.



Roger Doiron
Président du Fonds de
l'Avenir de la SAANB Inc.

L'année 2001-2002 aura été un peu plus tranquille que certaines années précédentes au niveau des rendements d'investissements. Au 31 mai 2002, la valeur du Fonds de l'avenir était de 635 070\$. L'objectif visé pour l'année 2002 était de 656 805\$, soit un manque à gagner de 21 735\$. Au cours de l'année, nous avons reçu, en contribution, 30 818\$ des personnes qui s'étaient engagées à contribuer au Fonds. Pendant la même année, les gains d'investissements se sont chiffrés à 8 096\$.

14 Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué d'une façon ou d'une autre au progrès financier du

Fonds de l'avenir de la SAANB. Durant l'année 2001-2002, nous avons suggéré au Conseil d'administration de la SAANB de participer avec nous, lors de leur campagne de recrutement, à une campagne de financement. Pour des raisons stratégiques, la campagne de financement a été retardée. Le but de la campagne de financement était d'encourager les individus à participer financièrement à la campagne du Fonds de l'avenir de la SAANB. Pour faire une rétrospective, disons que la première campagne de financement avait surtout été axée vers des dons majeurs et des dons anticipés; la campagne populaire n'ayant pas eu lieu à ce moment-là. Nous n'abandonnons pas l'idée de la campagne populaire, mais nous avons dû la retarder. Nous sommes convaincus que l'objectif d'un million serait atteint avant l'échéance de 2007 si une telle campagne populaire était organisée.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du Conseil d'administration pour leur dévouement et les membres du personnel administratif de la SAANB car sans le dévouement de ces personnes, il serait difficile de progresser et d'atteindre nos objectifs. Un grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué, qui contribuent et qui, un jour, contribueront à réaliser l'objectif que l'on s'est donné collectivement d'atteindre un million en l'année 2007.

**Le président,
Roger Doiron**

FONDS DE L'AVENIR DE LA SAANB INC.
 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET DU SURPLUS
 POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

	2002	2001
REVENUS		
Financement et recrutement	30 818 \$	77 650 \$
Revenus d'intérêts	15 582	12 491
Revenus de placements	(5 569)	36 096
Administration	8 992	10 557
	49 823	136 794
DÉPENSES		
Quote-part régionale	6 959	9 997
Frais bancaires	148	152
Administration	8 992	10 557
	16 099	20 706
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	33 724	116 088
SURPLUS - DÉBUT DE L'EXERCICE	602 354	486 266
SURPLUS - FIN DE L'EXERCICE	636 078 \$	602 354 \$

Veuillez prendre note que le rapport financier intégral est disponible sur demande.

La Firme Evancic Perreault Robertson a procédé à la vérification des états financiers 2001-2002 du Fonds de l'Avenir de la SAANB Inc.

Conseil d'administration du Fonds de l'Avenir de la SAANB Inc.

Roger Doiron, président
 Gérard Arseneault, vice-président
 Louis-Philippe Albert, trésorier
 Ghislain Clermont, secrétaire
 Bruno Cormier, administrateur
 Suzanne Cormier, administrateur
 Roger Caissie, trésorier de la SAANB

LA CAMPAGNE DE L'AVENIR DE LA SAANB INC.

VOICI L'HISTOIRE D'UNE BELLE RÉUSSITE!

En date du 31 mars 2002, nous avons pu recueillir 667 647 \$.

Ce montant nous rapproche de plus en plus de notre objectif d'un million de dollars, visé sur une période de cinq ans.

ORDRE DE L'ACADIE

Membres Émérites

(7 membres en date du 31 mars 2002)

Les personnes, entreprises et sociétés suivantes ont contribué plus de 20 000 \$ à la Campagne de l'Avenir de la SAANB et ont accepté la reconnaissance publique de leur don :



Mouvement des
caisses populaires
acadiennes

100 000 \$



Assomption Vie
Au cœur de votre avenir

50 000 \$



CAISSE POPULAIRE
DE SHIPPAGAN

25 000 \$



20 000 \$

Lise Ouellette
20 000 \$

Ronald Brun
20 000 \$

Dons anticipés 2 500 à 19 999 \$

Étienne Deschênes

Maurice Rainville

Arsène Richard

Roy Consultant

Micheline Doiron

Armand Saintonge

Max Pièces d'Auto Ltée

Hélène Haché

Fernand et Ghislaine Arseneault

Gilles Thibault

Pierre Beaudoin

Village de Cap-Pelé

Gionet Construction Ltée

Jean-Guy Vienneau

The Co-operators

Jacques Boucher

Ville de Shédiac

Michel Laroche

Simonne Clermont

Ghislain Clermont

Ville de Caraquet

Jacques Léger

Louise Imbeault

Jean-Claude Savoie

Adé Thériault

GCP Bristol

PARFUM DE FRANCOPHONIE

Toujours en place lors de la dernière année, la stratégie provinciale de promotion de l'utilisation du français dans l'affichage et les services, Parfum de francophonie, est l'occasion d'activités diverses tant au régional qu'au provincial, soit par le biais de campagnes de promotion ou l'organisation de concours et d'activités culturelles ou de discussions. Coordonnée à partir du provincial, la Campagne s'étend dans toutes les régions de la province, avec des programmes variant en fonction des réalités et préoccupations communautaires propres à chacun des quatre coins du Nouveau-Brunswick.

CAMPAGNE PROVINCIALE

Pour ce qui est du provincial, la Campagne a surtout été orchestrée autour de la Journée internationale de la Francophonie et la Semaine provinciale de la Fierté française. En collaboration avec le Mouvement des Caisses populaires acadiennes et l'Acadie Nouvelle, la SAANB a offert un concours à la population acadienne du Nouveau-Brunswick, offrant aux gagnants des livres et des disques francophones, gracieuseté de nos partenaires, les Distributions Plages et les Éditions La Grande Marée. En plus de l'achat d'une publicité dans le cahier spécial de la Semaine de la Fierté française, nous avons procédé à la production d'affiches et de pochettes de présentation vantant les mérites des services en français. Adressés à la population étudiante, ces articles ont été distribués dans les écoles publiques du Nouveau-Brunswick. Parmi les autres activités, notons la participation de la SAANB à l'organisation d'activités dans le cadre de la Journée internationale de la Francophonie pour souligner les 25 ans de participation du Nouveau-Brunswick et de la communauté acadienne aux instances internationales de la Francophonie. Cette activité sera relatée plus loin dans ce rapport.

Journées de réflexion sur l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick

Augmenter et élargir les espaces publics où circule le français au Nouveau-Brunswick, voilà un thème qu'a à coeur la SAANB et d'autres acteurs de l'actualité linguistique dans la province. Voilà pourquoi la SAANB, en collaboration avec le Centre de recherche en linguistique appliquée de l'Université de Moncton (CRLA), a procédé à l'organisation de ces journées de réflexion sur l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick. Une première en la matière, l'événement auquel ont participé nombre d'intervenants de tous les secteurs d'activité de la société, portait notamment sur les attitudes et les comportements linguistiques et s'est déroulé les 15 et 16 mars 2002 à l'Institut de

Memramcook. En plus d'une conférence portant sur l'évolution de la langue française, les nombreux participants à l'événement ont eu droit à une table ronde animée par des représentants du gouvernement du Nouveau-Brunswick, qui ont discuté du rôle du gouvernement dans un plan d'aménagement linguistique.

ACTIVITÉS EN RÉGION

Section Sieur Samuel-de-Champlain - Valoriser les personnes et les commerces qui offrent un service en français, inciter les francophones à s'afficher comme tel et à demander un service en français dans la grande région de Saint-Jean sont deux des objectifs que les bénévoles de cette section veulent atteindre. Informer les francophones au sujet de la Loi sur les langues officielles et les inciter à s'en prévaloir fait aussi partie des objectifs à atteindre. Un professionnel a été embauché pour faire la conception graphique d'un dépliant. Ce dépliant encourage la population francophone à faire l'usage du français dans le grand Saint-Jean. Plus de 2000 dépliant ont été distribués parmi la communauté francophone de la région. Lors de son assemblée générale annuelle, le 14 avril dernier, le Conseil Sieur Samuel-de-Champlain a procédé au lancement du nouveau dépliant d'information.

Société Pierre-Amand-Landry - Une mise à jour du bottin des services en français à Fredericton s'imposait. La dernière publication datait de 1999. Les bénévoles de la section voulaient encore une fois répertorier et faire connaître les commerces qui offrent un service en français. Une personne a été embauchée pour faire cette mise à jour. Le bottin est composé en grande partie de services identifiés en 1999. De cet effectif comptant 327 entreprises, il faut déduire les 91 commerces qui ont fermé leurs portes ou qui n'ont pas su respecter les délais prescrits. À ce nombre s'ajoutent les 42 établissements qui ont accepté l'invitation et qui nous ont fait parvenir leurs coordonnées ainsi que les 32 organismes accrédités par le Centre communautaire Sainte-Anne, ce qui nous a permis d'inscrire plus de 310 services. À cause d'un manque de ressources financières, le bottin des services en français 2002 ne sera disponible que sur Internet, soit sur le site Web Franco-Fredericton. (www.franco-fredericton.com)

L'Alliance SAANB-Péninsule acadienne a, en collaboration avec des partenaires locaux, installé des panneaux à l'entrée des villes et villages depuis maintenant plusieurs années. Ces affiches géantes font la promotion de l'utilisation du français dans cette communauté. Cette campagne, quoique très présente dans le quotidien des gens de la Péninsule acadienne, avait besoin

de support publicitaire. On a donc fait rafraîchir les affiches et fait la promotion de l'importance de cette campagne dans les assemblées publiques. Encore cette année, le projet développé par l'Alliance a visé la clientèle des jeunes mais cette fois les médias ont été partenaires afin de lancer une campagne de sensibilisation. Des ateliers ont permis aux jeunes d'acquérir des connaissances liées au domaine de la radio en leur permettant de préparer des capsules publicitaires visant la promotion du français dans la communauté. Ces capsules ont été diffusées sur les ondes de CKRO Radio-Péninsule. L'Alliance organise également des ateliers destinés aux jeunes Acadiens et Acadiennes dans le but de transmettre la fierté de la langue française et d'élargir leurs connaissances de la langue dans un cadre amusant et stimulant.

Dans la région de Miramichi, la **Société Richard-Denys** a voulu sensibiliser les commerçants francophones en organisant une rencontre des gens d'affaires pour exprimer ses réalités et ses besoins dans un milieu minoritaire. Cette année encore, la section a offert un service de traduction aux commerces intéressés dans la région de Miramichi et Alnwick. Ce service a permis principalement de traduire les menus des restaurants, les affiches, les dépliants et les divers formulaires.

Francisation Acadie-Beauséjour – C'est sous cette appellation que la Campagne Parfum de francophonie taille la route dans cette région. Comme son nom l'indique, ce comité vise à accorder une place plus importante dans l'affichage et les services en français. Entre autres formé de représentants des trois sections actives du Sud-Est, le groupe, par l'entremise d'un contractuel, a procédé à une imposante étude sur les services offerts en français dans les commerces à grande surface dans la région de Moncton. C'est par une conférence de presse très courue des médias que les membres du Comité Francisation Acadie-Beauséjour (FAB) ont dévoilé les résultats de leur évaluation et ainsi décerné les prix citron et les mentions honorables aux commerces concernés par cette étude. Dans l'optique de pousser cette enquête un peu plus loin et lancer de nouvelles actions, le Comité attend une subvention en plus d'avoir invité d'autres organismes acadiens à former une coalition faisant la promotion du fait français dans l'affichage commercial. Parmi les autres activités de FAB, notons son implication dans les journées de réflexion sur l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick. Le Comité a aussi procédé à la production d'une affiche destinée à la population étudiante. Promouvant l'usage du français dans les échanges commerciaux, elle met en scène une jeune femme, billets de banque en main, disant : *C'est ton argent, dépenses-le en français!*

Au **Nord-Ouest**, six affiches ont été préparées pour l'ensemble de la région. Il s'agit d'enseignes double face de huit pieds par quatre pieds. L'un des côtés nomme la municipalité, couplée au slogan de la campagne provinciale (*i.e. CLAIR respire un Parfum de Francophonie*) alors que l'autre face fait la promotion de la campagne régionale de l'Acadie des Terres et Forêts (*i.e. Clair vous accueille dans l'Acadie des Terres et Forêts*). Parmi les municipalités qui ont accepté d'installer les affiches, on compte Saint-Quentin, où on prévoit placer le panneau sur la route 180, appelée le chemin des Ressources; Kedgwick, à la halte routière; Drummond, où on s'est entendu pour deux affiches aux entrées de la municipalité; Clair, à la sortie des douanes et à Lac-Baker, une pancarte à placer à l'entrée de la municipalité, aux abords de la province de Québec. Lorsque toutes les affiches seront installées aux diis endroits, une grande annonce sera faite dans notre hebdomadaire, lu à travers tout le Madawaska. Cet affichage fait la promotion d'une identité régionale en rapport avec les objectifs de la SAANB en région. Dans l'éventualité où d'autres fonds venaient disponibles, la région estime qu'il serait possible de fleurir le Nord-Ouest à l'aide de ces pancartes qui feraient d'un concept récréo-touristique, encore à l'étape de la réalisation, une réalité.

Dans la région Nord, la **section Pointe-aux-Pères** a investi temps et énergie dans la Campagne Parfum de francophonie. Elle a mobilisé ses membres et participé activement aux journées de réflexion sur l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick. Le conseil de la région Nord de la SAANB participe de façon soutenue à la campagne provinciale Parfum de francophonie depuis ses débuts et agit depuis plusieurs années comme chef de file dans la promotion et la valorisation de la langue française. Cette année, en plus de présenter des sessions de sensibilisation sur la qualité de l'affichage en français, le conseil a participé activement à la formation de ses bénévoles sur l'importance de l'aménagement du français et prépare des rencontres formelles avec les commerçants pour les convaincre de l'importance d'avoir une politique d'affichage qui reflète la réalité démographique de la région Nord. La section a offert, lors de son assemblée générale annuelle, une conférence sur l'impact de l'affichage sur les perceptions de la vitalité d'une communauté en milieu minoritaire. Présentement, elle vise à rencontrer les administrateurs des magasins à grandes surfaces pour les convaincre d'adopter une politique interne d'affichage qui respecte le caractère majoritairement francophone de la région.

20 MARS 2002

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Fidèle à la tradition, la SAANB célèbre, le 20 mars 2002, la Journée internationale de la Francophonie. Cette année, pour célébrer les 25 ans de participation du Nouveau-Brunswick aux instances internationales de la Francophonie, la SAANB répondait à l'invitation du ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick de préparer une journée d'activités afin de souligner l'événement. Les objectifs de la journée étaient bien sûr de célébrer la francophonie et les 25 années de participation de la province et de la communauté acadienne aux activités de l'Organisation internationale de la Francophonie, mais également d'identifier des pistes de collaboration entre la province et la société civile acadienne pour une grande participation à la Francophonie et affirmer une présence francophone dans la capitale provinciale.

Le programme de la journée avait deux volets principaux. Le premier consistait en une session de réflexion sur la participation du Nouveau Brunswick aux instances de la Francophonie. L'essentiel de la

réflexion a porté sur le bilan de la participation de la province du Nouveau-Brunswick mais a également offert une discussion sur les possibilités qu'offre la participation de la société civile aux diverses instances de la Francophonie.

25 ans de Francophonie, 25 ans de diversité

Le deuxième volet, soit le volet célébration, a donné lieu à une soirée spectacle. Présentée au Playhouse de Fredericton, la soirée se voulait représentative de la francophonie et de la mosaïque néo-brunswickoise en général. Présentant des artistes acadiens de diverses origines en plus d'un représentant de la communauté autochtone, ce spectacle a pu mettre en relief le caractère multiculturel que peut prendre tant la communauté acadienne qu'anglophone. La langue française est certes au cœur de la Francophonie, mais s'avère également un lien entre d'autres langues et d'autres cultures. Tant cette soirée a eu pour thème central le français, cette francophonie acadienne déborde de ses cadres pour heureusement élargir ses horizons en s'ouvrant sur le monde et sa diversité.

En plus de ces activités, la Journée internationale de la Francophonie du 20 mars 2002 a également été l'occasion, pour le Forum de concertation des organismes acadiens, de faire état à la province de ses préoccupations et de celles

de quelque 18 000 résidents de la province du Nouveau-Brunswick quant à l'obtention d'une nouvelle loi les langues officielles en remettant, à des représentants du gouvernement, la pétition lancée le 15 août dernier pour une nouvelle législation en matière de droits linguistiques.



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Avant : Pauline Lejeune (adjointe administrative); Adrienne Deveau (représentante-région Nord); Jean-Guy Rioux (président); Cécile Nadeau (déléguée au statut de la femme); Marie-Pierre Simard (première vice-présidente).

Arrière : Ronald McIntosh (représentant-Péninsule acadienne); Roger Caissie (trésorier); Rémi Duguay (représentant jeunesse); Daniel Thériault (directeur général); Bruno Cormier (représentant-Nord-Ouest); Roger Martin (représentant-Alnwick/Miramichi); Pierre Arsenault (représentant substitut-Acadie-Beauséjour); Théo Gagnon (représentant Sud-Ouest/deuxième vice-président).

Absents de la photo : Robert Thibault (représentant-Acadie-Beauséjour); Roger Doiron (président du Fonds de l'Avenir).

PERSONNEL



Avant : Denise Rousselle (responsable de la comptabilité); Daniel Thériault (directeur général); Pauline Lejeune (adjointe administrative).

Arrière : Thérèse McLaughlin (agente de développement Sud-Ouest et coordonnatrice au développement et au recrutement); Jean-Mari Pître (responsable des communications et de la recherche); Alain Sirois (agent de développement Nord/Nord-Ouest); Jean-Robert Frigault (agent de développement Nord/Nord-Est); Raymond Guy LeBlanc (agent de développement Acadie-Beauséjour); Raymonde Hachey (préposée au secrétariat).

Les nouvelles quotidiennes,
où que vous soyez en Atlantique.

Des analyses poussées de la scène politique,
économique ou sociale.

Un portrait du théâtre, de la littérature,
de la musique et des arts visuels.

Les événements qui marquent la vie des
Acadiennes, Acadiens et francophones.

Une seule voix pour tous ces choix
la radio et la Télévision
de Radio-Canada en Atlantique !



Radio-Canada
Atlantique

radio

Première



CHAÎNE

Création M.R.



Michel Ross
propriétaire

4004 rue Principale,
Tracadie-Sheila, N.-B.
E1X 1B7

Tél.: (506) 393-1889
1-800-875-4443
Fax: (506) 393-1888
courriel: acadiemr@nbnet.nb.ca

La société Noranda
est heureuse de s'associer à la SAANB
dans le cadre de sa 29^e assemblée générale
provinciale.



noranda

noranda



Secrétariat du Conseil du Trésor
du Canada

Treasury Board of Canada
Secretariat



Français ou anglais...

Allez-y,
c'est **votre**
choix!

English or French...

Go ahead,
it's **your**
choice!



www.tbs-sct.gc.ca/ollo

Canada